



EXECUTION & MAITRISE DE L'EXPLOITATION

19, Bd de Sébastopol - 75001 PARIS

Tél : 01.42.33.60.48 - Int. 53 840 - 53 861

Fax : 01.42.33.17.63 eMAIL : satratp@free.fr

Site Internet: <http://www.sat-ratp.fr>

UNSA COMMERCIAL - METRO & RER

LIGNE 13

INTERSYNDICALE PROLONGEMENT LIGNE 13 L'UNSA-COMMERCIAL OBTIENT DES AVANCEES SIGNIFICATIVES

Le 28 mars 2008, s'est déroulée une multisyndicale concernant le prolongement et la modernisation de la Ligne 13. Toutes les organisations syndicales étaient présentes sauf SUD qui ne s'est pas déplacé. De nombreux sujets ont fait l'objet de débats dont la plupart d'entre eux avaient déjà été abordés en DP et CDEP, tels que :

☞ La prise en charge des nouvelles stations :

Pour les stations du sous secteur de Clichy, durant six mois, il y aura une prise en charge à 2 agents à Gabriel Péri (ancien terminus), ainsi qu'à la nouvelle station Asnières les Agnettes. Après six mois, la Direction s'engage à faire un bilan concernant le maintien de l'ouverture à 2 agents.

Les représentants de l'**UNSA-COMMERCIAL** resteront vigilants sur ce sujet.

La Formation :

Après avoir formé 60 agents, la Direction va accélérer ces dernières sur le secteur Nord.

☞ Les effectifs :

Il est prévu la création de 14 colonnes dont 2 en Métier de développement.

☞ Les mesures d'accompagnement :

Sur ce point, les représentants de l'**UNSA-COMMERCIAL** ont obtenu une prime de **200 euros** pour l'ensemble des agents du secteur Nord, alors qu'il était initialement prévu 100 euros pour les bénéficiaires de la branche bleue et 200 euros pour ceux de la branche jaune.

Nous regrettons que la Direction soit restée dans le vague concernant la modernisation de la Ligne 13 (qui impacte les travaux à Châtillon Montrouge). Aussi pour les catégories que nous représentons, nous avons déposé le 31 mars 2008, une alarme sociale sur ce point. Du résultat de cette alarme sociale, dépendra notre engagement sur l'ensemble du dossier.

Avec l'UNSA-COMMERCIAL, vous êtes écoutés et informés.

Paris, le 31 mars 2008

Paris, le 31 mars 2008

Monsieur SENCE Jean-Michel
Directeur de Ligne
MES/MTS – U. O. Ligne 13
MK13 – MALAFOFF 13

Réf. : 08-03-12-GE/IC
OBJET : ALARME SOCIALE

Monsieur,

Par la présente, l'**UNSA-COMMERCIAL** active la procédure d'alarme sociale pour le motif suivant :

↳ Lors de la négociation concernant le prolongement de la Ligne 13 du 28/03/2008, la Direction a octroyé à notre demande, 200 € pour l'ensemble des agents du secteur Nord, l'**UNSA-COMMERCIAL** est intervenu pour revendiquer une prime exceptionnelle pour les agents du secteur Sud, concernant le retournement des trains dans le cadre de la modernisation de la Ligne 13 qui a généré de nombreux travaux sur le site de Châtillon Montrouge.

Nous ne pouvons nous engager dans ce protocole que lorsque nous aurons reçu une réponse favorable sur ce sujet.

L'**UNSA-COMMERCIAL** revendique pour l'ensemble du personnel B1 et Encadrement présent sur ce site en canalisation ou en caisse, l'octroi d'une prime exceptionnelle.

Dans l'attente d'être reçus,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétaire Général de
l'**UNSA-COMMERCIAL**
G. ESLAN



Section B1 UNSA-COMMERCIALE Ligne 13 :

Me PRUNET

M. BERNARDINI

M. PERTHUIS

M. QUINCHON

M. DELEFOSSE

M. BELABBES